

# Communication<sub>AQDR-RN</sub>

Vol. 11 no 1

Section Rouyn-Noranda

MAI 2011

## Billet de la présidente

---

*Par Louise St-Germain*

Même si le printemps se fait discret, c'est maintenant le temps de penser à l'organisation de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2011, de 13 h 30 à 15 h à la Salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, 100, rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle est inclus dans ce bulletin. Nous souhaitons recevoir un grand nombre de personnes parce que vos opinions comptent et qu'il est toujours enrichissant d'échanger entre nous.

Dans le cadre de cette assemblée, *le Dr Denis Arguin*, gérontologue, viendra nous expliquer ce que signifient les termes les plus souvent entendus et qui se rattachent au concept de « Mourir dans la dignité » tels les soins palliatifs, la maladie dégénérative, la sédation, le suicide assisté, l'euthanasie, etc. Vous pourrez interagir.

Bienvenue à chacune et à chacun. C'EST GRATUIT! La conférence du Dr Arguin débutera à 15 h et toute la population est invitée. Dites-le à vos amis.

Un peu plus tard à l'automne, nous comptons amorcer d'autres réflexions sur les mêmes enjeux avec d'autres experts. Ils nous renseigneront sur les questions de droit, d'éthique, de sociologie et de psychologie. Ce sont des questions sensibles et qui nous interpellent tous. Nous vous informerons ultérieurement.

-----  
Vous savez maintenant que le Conseil de Ville de Rouyn-Noranda a voté l'instauration, comme projet pilote, du transport en commun tous les samedis au cours de l'été prochain. Nous vous invitons grandement à l'utiliser afin qu'il demeure en place sur une base permanente. La Ville fera une étude pour mesurer l'utilisation de ce service à l'automne.

De plus, les conseillers municipaux ont adopté une nouvelle tarification familiale qui permet à toute personne de 18 ans et plus, qui paie son passage tous les samedis où le service est en opération, d'être accompagnée gratuitement d'un maximum de cinq enfants de 12 ans et moins, et ce, à compter du 4 juin 2011.

Cette politique sera également en vigueur du lundi au vendredi inclusivement du 1<sup>er</sup> juillet à la Fête du travail de chaque année. Prenez note que le service d'autobus est déjà gratuit pour un enfant de 6 ans et moins accompagné d'un adulte.

Nous profitons de l'occasion pour remercier le Conseil de Ville pour son ouverture et sa sensibilité face aux divers besoins en transport en commun.

-----

## - SOS -

Nous désirons porter à votre attention que trois (3) postes deviendront vacants au conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011. Tout membre en règle et désireux de se présenter est invité à poser sa candidature lors de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin. La durée du terme est de 2 ans. N'hésitez pas, venez présenter votre candidature, l'AQDR a besoin de vous.

-----  
Maison Pie X11 : des problèmes de ventilation sont à l'origine de la fermeture des bassins d'hydrothérapie. De plus, étant situés dans une zone de construction et de rénovation, ils demeureront fermés, pour des questions de sécurité, jusqu'à la toute fin des travaux qui devraient se terminer au cours de l'été. L'AQDR et d'autres intervenants seront invités à une rencontre organisée par la direction, d'ici quelques semaines, afin de discuter du fonctionnement et du financement futur des bassins. Aucune décision n'a été prise à ce jour, et une évaluation est en cours. À SUIVRE...

---

## Manquons-nous de droits à défendre

*Par Daniel Thomas*

**O**n peut facilement consulter les journaux des autres sections locales qui sont déposés sur le site internet de l'AQDR. L'autre jour, j'ai consulté le journal de la section de l'AQDR de Trois-Rivières : *L'Alerte*.

J'ai été agréablement surpris de constater que cette section locale publie régulièrement (trois fois par année) un bulletin qui aborde plusieurs droits que nous pouvons faire valoir. Au fil des années, il y a eu divers articles sur les droits des locataires, le choix d'une résidence, la certification des résidences pour personnes âgées, la protection du consommateur, la protection contre les fraudes, les problèmes d'endettement, la prévention et le traitement du jeu pathologique, les droits à l'égard des petits-enfants, l'impôt et les crédits d'impôt, la préservation de l'environnement. Divers articles ont porté sur des organismes qui offrent des services en matière de droits, comme l'Aide juridique, la Régie du logement, l'Office municipal d'habitation, le Protecteur du citoyen, la Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse, le Curateur public, les mécanismes de plaintes instaurés par la *Loi sur les Services de santé et les Services sociaux*.

À défaut d'écrire elles-mêmes ces articles, les rédactrices du journal demandent des textes aux personnes de ces organismes qui sont en mesure de bien nous informer.

Les services de santé et les services sociaux qui peuvent apporter de l'aide ne sont pas en reste. Des chroniques portent sur divers problèmes de santé ou divers problèmes sociaux rencontrés par les personnes retraitées et préretraitées (prévention des chutes, difficultés cognitives, sensorielles et physiques) et sur les services existants. Le journal propose aussi des articles sur la promotion du bien-être et la prévention de certains problèmes.

En somme, j'ai trouvé que c'était une mine d'informations intéressantes pour une association qui place la défense de vos droits au cœur de ses préoccupations.

---

## C'est à votre tour de vous laisser parler d'amour...

---

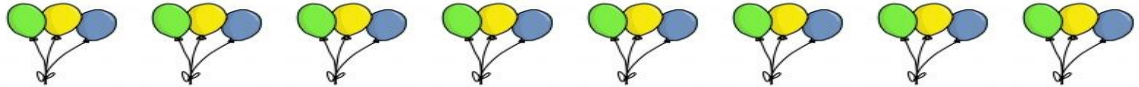
*Par Jeannine Jolette*

### **ONT fêté ou fêteront leur anniversaire de naissance :**

**Avril :** AUDET Louise Hélène, BEAUCHEMIN Élise, BÉLAND Monick, BERGERON COTNOIR Anne-Marie, BLANCHETTE Georges, BOLDUC Luc, CAZA Paul, CLOUTIER Jeannette, CLOUTIER Louisa, CYR Michelle, DION Paul-Émile, FAUCHER Marianne, FIRLOTTE Suzanne, GERMAIN Gisèle, GODARD Martine, LABRECQUE Gaétan, LACROIX, Paul-Émile, LACROIX Ruth, LANDRY Jeannine, LEGAULT ROY Lucie, LEMIRE Claude, NADEAU Marie-Claire, PLANTE-PAGÉ Lucie, RIVEST Michel, ST-GERMAIN Louise, VIVIER Albert.

**Mai :** BEAUMIER Jeannette, BERNARD Monique, BERNÈCHE Jocelyn, BERNIER Conrad, BOIVIN Monique, BOUCHER Pierrette, CHARRON Alain, CÔTÉ Pascal, DUTIL Linda, GAUDET Hector, GRENIER Anne-Marie, HARNOIS Gisèle, JOLETTE Jeannine, JULIEN Léo-Paul, LAGROIS Jacques, LEBLANC Conrad, MASSICOTTE Raynald, MARCOTTE Denise, MIGNEAULT Gilles, RAIL Ginette, ROCHELEAU Gaétan, TREMBLAY Claudette, TURCOTTE Ginette, VAUGEOIS Claude.

**Juin :** ARPIN Roméo, BOURBEAU Fabienne, BRASSARD Daniel, CARDINAL Thérèse, CARON Fernand, CHARRON-PETIT Marguerite, CLOUTIER J.A. Sylva, CLOUTIER Martine, DALLAIRE-LAROUCHE Gisèle, DEMONTIGNY Émilie, DUFRESNE Maurice, FERRON Denise, FORTIN Pierrette, GUILBAULT Roger, JOLETTE Denise, KIRMEL Ange Aimée C., NADEAU Claude, RITCHOT Pierre, ROY Estelle, ST-GERMAIN Liette, TESSIER Célyne.



---

## Quelques réflexions sur la vieillesse

*Par Célyne Tessier*

« On peut naître vieux, comme on peut mourir jeune. »

*Jean Cocteau*

« La jeunesse croit beaucoup de choses qui sont fausses; la vieillesse doute de beaucoup de choses qui sont vraies. »

*Proverbe Allemand*

« Peu de gens savent être vieux. »

*La Rochefoucauld*

« L'enfant cherche ses mots, le vieillard ne les trouve pas. »

*Marie Valyère*

« Les cheveux blancs marquent les années et non pas la sagesse. »

*Méandre*

« Si vous voulez vivre longtemps, vivez vieux. »

*Erik Satie*

---

## **Rites d'autrefois « Le mois de Marie »**

*Par Louise Hélène Audet - Extrait de Benoît Lacroix, La foi de ma mère, la religion de mon père, Montréal, Éditions Bellarmin 2002*

**M**ai c'est le mois de Marie, le mois des fleurs, le mois des amours, des belles chansons et des beaux cantiques. À la maison, dans les rangs, au village et à la ville, l'heure est à la joie.

« C'est le mois de mai  
En remontant la rivière  
C'est dans le mois de mai  
Que les filles sont belles. »

Chaque soir, les fidèles se rendent à l'église pour réciter prières, litanies, chapelets et salut du Saint Sacrement. À l'école, il y a aussi plusieurs exercices pieux. Le mois de mai est le mois le plus exaltant de l'année comme le chante ce cantique:

« C'est le mois de Marie  
C'est le mois le plus beau  
À la Vierge chérie  
Disons un chant nouveau.»

Dans les rangs, où les cultivateurs sont trop occupés par leurs travaux pour se rendre au village, et lorsque le temps le permet, la croix de chemin ou la chapelle de procession est le lieu de rassemblement par excellence pour les habitants désireux de célébrer le mois de Marie et par la même occasion de rencontrer les voisins pour échanger sur les derniers événements survenus dans la paroisse.

---

## **Puis-je résilier mon bail en raison de ma perte d'autonomie?**

*Par Célyne Tessier*

La résiliation d'un bail en cours par un locataire est permise par le Code civil à certaines conditions. En effet, en vertu de l'article 1974, du Code civil du Québec : « Un locataire peut résilier le bail en cours, s'il lui est attribué un logement à loyer modique ou si, en raison d'une décision du tribunal, il est relogé dans un logement équivalent qui correspond à ses besoins; il peut aussi le résilier s'il ne peut plus occuper son logement en raison d'un handicap ou, s'il s'agit d'une personne âgée, s'il est admis de façon permanente dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée ou dans un foyer d'hébergement, qu'il réside ou non dans un tel endroit au moment de son admission.

À moins que les parties n'en conviennent autrement, la résiliation prend effet trois mois après l'envoi d'un avis au locateur, accompagné d'une attestation de l'autorité concernée, ou un mois après cet avis lorsque le bail est à durée indéterminée ou de moins de douze mois. »

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, adressez-vous à la Régie du logement (1 800 683-2245) ou consultez leur site ([www.rdl.gouv.qc.ca](http://www.rdl.gouv.qc.ca)).

---

# *AQDR-Rouyn-Noranda*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

---

---

**DATE :** Le 1<sup>er</sup> juin 2011  
**ENDROIT :** Salle du Conseil - Hôtel de Ville de Rouyn-Noranda  
100, rue Taschereau Est (5<sup>e</sup> niveau) - Rouyn-Noranda  
**DURÉE :** 13 h 30 à 16 h

---

---

### ORDRE DU JOUR

- 13 h 30** 1. Ouverture de l'assemblée par la vice-présidente de l'AQDR-RN et présentation de l'animateur
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2010
- 14 h** 4. a) Présentation des états financiers par le vérificateur-comptable et adoption  
b) Adoption des prévisions budgétaires
- 14 h 15** 5. Dépôt du bilan annuel d'activités (2010-2011)
6. Adoption des orientations et dépôt du plan d'action 2011-2012
- 14 h 30** 7. Élection du Conseil d'administration  
Nomination d'une ou d'un président d'élection  
Nomination d'une ou d'un secrétaire d'élection  
Nomination de deux scrutateurs
8. Intrônisation des membres du nouveau Conseil d'administration
9. Mot de clôture et invitation à la pause
- 14 h 50** 10. Levée de l'assemblée
- 
- 

**15 h** Conférencier invité : Dr Denis Arguin

---

---

## **Soyons réalistes**

---

*Par Julianne Pilon, Source : Extrait de la Revue Géphare*

**G**éphare est la revue de l'Observatoire vieillissement et société. Dans l'édition d'avril 2011, monsieur André Davignon y signe un article qui donne un point de vue différent et intéressant sur le vieillissement. Nous reproduisons cet article.

Cessons d'être toujours catastrophique et de nous enfermer dans notre complexe de vieillard persécuté. Les journaux et les reportages sur la maltraitance donnent l'impression que les membres du Tsunami gris, dont nous faisons partie, finiront ébouillantés, mal nourris et sales dans une résidence miteuse. Sans nier la maltraitance qui existe et qui est inacceptable, il y a une autre vision des aînés.

Rappelons que l'immense majorité de ceux-ci sont en bonne santé et actifs, que 78 000 aînés au Québec occupent un emploi à plein temps et que beaucoup d'aînés s'impliquent bénévolement dans leur collectivité. Rappelons aussi que 50 % des gens de plus de 75 ans sont propriétaires de leur résidence et contribuent de façon substantielle à l'économie de leur municipalité. Moins de 3 % des aînés iront en CHSLD.

L'Observatoire vieillissement et société, organisme apolitique, se doit de signaler le fait suivant : depuis 5 ans, des centaines de millions de dollars ont été investis pour le bien-être des personnes âgées. Tout récemment, ce que nous réclamions depuis longtemps est devenu une réalité : un premier volet d'une politique gouvernementale du vieillissement, intitulée « Vieillir chez soi », a été annoncée. Nous pensons que les personnes âgées doivent maintenant regarder l'avenir de façon plus optimiste.

Faisons que notre Tsunami gris soit celui de l'espérance plutôt que l'annonceur d'une catastrophe... En avant toutes et tous!

---

## **Bonne nouvelle**

---

**L**e 13 mai dernier, Madame la ministre des Aînés, Marguerite Blais, était de passage à Rouyn-Noranda pour annoncer un vaste projet de sensibilisation à la problématique des aidants naturels. Ce projet de 3 ans, avec une subvention de plus de 200 000 \$, prévoit une grande tournée de divers organismes et intervenants en région et un colloque pour trouver des pistes d'action afin d'aider les proches aidants de la région.

## **Moins bonne nouvelle**

---

**L**es bains thérapeutiques de la Maison Pie XII ne seront vraisemblablement pas ouverts avant l'automne. Les travaux de ventilation pour le local des bains et les travaux de rénovation près de ceux-ci dureront une grande partie de l'été. Souhaitons de la patience aux usagères et usagers ainsi qu'un bel été ensoleillé qui soulagera un peu leurs douleurs.

---

## Indécence

---

*Graffiti de Lucie Legault Roy*

### **Indécence : Qui choque par sa démesure. Insolent.**

Où tracer la ligne entre le trop et le pas assez? Comment trouver le juste milieu?

Indécence : d'accepter des règlements sportifs qui mettent indéniablement, irréfutablement, la vie des athlètes en danger. Jouer à s'arracher la tête au hockey, descendre en ski à une vitesse folle sur des pentes glacées, sans *aucune* protection pour l'athlète, tout cela défie les lois du gros bon sens, du bon jugement! Au nom de la sacro-sainte compétition?

*Luge* : à Turin, aux jeux olympiques, l'ambulance est venue 6-7 fois : piste dangereuse. Leçon retenue? NON. Aux jeux de Vancouver quatre ans plus tard, on la dessine encore PLUS dangereuse! On veut la piste la plus longue, la plus rapide, la plus extrême, la plus abrupte, bref, la piste qui tue! L'athlète de Géorgie, la peur aux trippes, y a trouvé la mort à 147 km/h. Cherchez l'erreur!

Aujourd'hui, aucun constructeur automobile ne veut mettre sur le marché une voiture sans coussins gonflables pour nous protéger de tous-bords-tous-côtés. Et voilà qu'on encourage, avec des médailles, un être humain à risquer sa vie sur des pentes assassines pour le loisir. Je vous rappelle que pour les autos il y a au moins une limite de vitesse sur les routes. OÙ est le gros bon sens ici?

Pousser nos athlètes non pas à performer dans un sport, à donner le meilleur d'eux-mêmes, à observer leurs limites d'humains, mais les pousser à affronter la mort au sacro-saint-nom du toujours plus vite, toujours plus haut. Indécence. Tel le peuple qui allait au cirque à Rome et réclamait la vue du sang, la mise à mort de l'un des gladiateurs!

Ne nous a-t-on pas enseigné le respect de soi, le respect de la vie, le respect des limites du corps humain? L'homme n'est pas une machine. Que des athlètes soient attirés par la drogue et la violence dans le sport me dépasse. Il y a incohérence. Bien sûr, je ne suis pas naïve : l'humain est orgueilleux et, athlète ou pas, tant qu'il trouvera l'or brillant il sera attiré par celui-ci. L'or et la gloire. Deux éléments qui assouviennent bien temporairement l'orgueilleuse soif humaine...

Je ne blâme pas, je ne comprends pas. Je ne comprends pas que l'HOMME, pourtant capable du meilleur comme du pire, ne choisisse pas le meilleur. Êtres humains nous sommes. À ce titre, nous avons, me semble-t-il, un cœur, une intelligence, une capacité de jugement, de raisonnement et de compassion, non? Qu'est-ce qui pousse l'homme à défier ainsi la mort, à user prématurément son corps par un entraînement exxxxcessif ?

On trace la ligne où? Poser les questions ne veut pas dire connaître les réponses. Par contre, le questionnement est essentiel pour arriver à l'ouverture d'esprit et au non-jugement des autres et de soi. C'est long. Très long.

---

## Notes de lecture

---

Par Julianne Pilon

**P**eut-être avez-vous vu son émission *On prend toujours un train pour la vie* ou lu son livre *Passages obligés* où Josélito Michaud donne la parole à des personnalités qui racontent un épisode difficile de leur vie et comment elles ont passé à travers ces épreuves. Dans son tout nouveau livre, *Dans mes yeux à moi*, il se donne la parole.

Le récit commence en novembre 1975. Josélito a 7 ans, agrippé à sa peluche Baby blue et à sa petite valise, il part pour sa troisième famille d'accueil en moins de 5 ans. Il quitte une famille où il était maltraité. Et c'est toute son enfance, avec ses joies, ses peines, ses épreuves qui défile à travers ses yeux à lui.

Il nous raconte des événements de sa vie, des anecdotes, des pensées, des impressions, des émotions. Il nous confie comment il voit et vit les choses au fil des ans. Il nous raconte son affection pour la famille Rivard où il a été si bien et comment son séjour prend fin tragiquement avec la mort de son ami. Il nous parle de son amour d'enfant pour Francine. Il nous situe son adoption définitive par la famille Dubreuil. Il nous confie sa quête de sa mère biologique et comment il apprend qui elle est.

Tout au long de son récit, il explique comment les événements et les gens avec qui il vit, vont façonner sa vie d'adulte, affecter sa confiance en lui et envers les autres, créer des peurs, jouer sur son sentiment de culpabilité. « *Décevoir était une de mes innombrables hantises. Me faire aimer était mon principal objectif : il en a toujours été ainsi.* »

*Dans mes yeux à moi* est composé de tous petits chapitres d'une page ou deux, comme des coups de pinceaux, pour former un grand tableau. L'écriture est imagée, remplie de poésie. Les émotions y sont partout présentes. La nature aussi, le froid, la pluie, la neige, le ciel nocturne, les étoiles, le soleil accompagnent les réflexions. C'est un récit qui se lit lentement pour en apprécier toute la profondeur et la qualité d'écriture.

*Dans mes yeux à moi* de Josélito Michaud aux éditions Libre Expression est disponible en librairie ainsi qu'à la bibliothèque.

---

## Fausse bonne nouvelle

---

**L**e conseiller municipal responsable du dossier des aînés à la Ville de Rouyn-Noranda nous avait confié que le programme *Ville amie des aîné(e)s* avait été accepté avec un financement intéressant de quelques centaines de milliers de dollars sur cinq ans. Après vérification auprès de fonctionnaires, il s'avère que le projet n'est pas encore accepté même s'il chemine bien. Pas avant l'horizon 2012...

---

## **Retour sur le renouvellement des membres pour 2011-2012**

---

Nous remercions les membres qui ont déjà renouvelé leur adhésion pour 2011-2012.  
Bienvenue aux nouveaux membres!

Toutefois, il est important que les retardataires se manifestent rapidement et renouvellent leur carte de membre avant l'Assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> juin prochain. Nous apprécierions recevoir par retour du courrier le coupon ci-dessous dûment rempli avec votre chèque au montant de 13 \$ à l'adresse suivante :

**AQDR-RN**  
**34, Gamble Est, local 102, C.P. 482**  
**Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C4**

Un autre rappel demanderait un supplément de temps et d'énergie de la part des bénévoles et des dépenses supplémentaires pour les envois postaux. Nous comptons sur votre appui encore cette année! Un petit effort! On sait tous que c'est la force du nombre qui compte... **et que votre renouvellement peut faire la différence!**

Faut-il le rappeler? Personne ne peut mieux défendre nos droits que...**nous-mêmes**. L'AQDR-Rouyn-Noranda a besoin de l'appui du plus grand nombre de membres possible pour continuer son travail de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées. Les représentations de toutes sortes et les séances d'information aux membres doivent se poursuivre, sans oublier que le membre en règle peut bénéficier d'un programme privilège d'assurance avec la Capitale Assurances générales.

Merci de régulariser votre situation le plus vite possible.

**AQDR ROUYN-NORANDA**  
**RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE**  
**2011-2012**

<b>Nom :</b> _____	<b>Prénom :</b> _____
<b>Date de naissance :</b> _____	
<b>Adresse :</b> _____	<b>Code postal:</b> _____
<b>Courriel :</b> _____	<b>Téléphone:</b> _____
<b>Ci-joint ma cotisation de 13 \$ :</b> _____	<b>Je fais un don:</b> _____
<b>Signature :</b> _____	<b>Date :</b> _____